

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 28 janvier 2020

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4041-2018, Phase 1.  
Programme GDP-Affaires d'Hydro-Québec Distribution (HQD), Phase 1.  
Intervenante *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.  
**Remboursement de frais payés en trop par Hydro-Québec.**

---

Chère Consœur,

Par courtoisie et par souci de transparence, nous informons la Régie et les participants qu'Hydro-Québec a versé au compte en fidéicommiss du soussigné une **somme de 0,06 \$ en trop**, dans la cadre du remboursement de frais de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en Phase 1 du présent dossier.

En effet, Hydro-Québec nous a versé un total de 30 000,06 \$ (19 872,36 \$ + 10 127,70 \$), alors qu'elle aurait dû verser un total de 30 000,00 \$ (19 872,30 \$ + 10 127,70 \$) suivant les décisions [D-2019-092 \(parag. 36\)](#) et [D-2019-164 \(parag. 301\)](#), soit un écart versé en trop de 0,06 \$.

Nous retournons donc à Hydro-Québec ce solde de 0,06 \$ et en avons fait part, par téléphone, au procureur d'Hydro-Québec M<sup>e</sup> Simon Turmel.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.  
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie.